

**COMPTE - RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 26 mai 2020**

\*\*\*\*\*

**Absents excusés : Pierre CASSARD (pouvoir à Laurent FAVREAU),**

\*\*\*\*\*

Monsieur FAVREAU accueille les conseillers municipaux et fait part de l'ordre du jour  
Monsieur le Maire confie la présidence de l'assemblée à Madame DUSSILOL Francine

<b>INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
------------------------------------------

**1-ELECTION DU MAIRE**

Mme DUSSILLO en tant que doyenne de l'assemblée préside le conseil et demande quels sont les candidats au poste de Maire.

Monsieur FAVREAU Laurent et Monsieur MARTIN Willy se portent candidats.

Les conseillers procèdent un à un au vote à bulletin secret à l'aide des bulletins qui leurs ont été remis.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 27
- Nombre de suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 14
- Laurent FAVREAU : 21 voix
- Willy MARTIN : 4 voix

Madame DUSSILOL proclame l'élection de Laurent FAVREAU au poste de Maire

Monsieur FAVREAU reprend la présidence de l'assemblée.

Monsieur le Maire remercie tous ceux qui l'ont soutenu et souhaite la bienvenue aux élus de l'opposition et aux nouveaux conseillers de son équipe.

Il rappelle que la commune est l'organe délibérant préféré des français et le rôle important que celui de conseiller.

Le contexte de crise sanitaire a engendré beaucoup d'incertitudes. A ce jour 10 intercommunalités sont incomplètes. Si le second tour des élections se déroule le 28 juin prochain, l'installation du conseil communautaire aura lieu 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet.

Durant ces deux mois, un important travail a été effectué avec les écoles pour organiser la réouverture et anticiper les directives.

Le rôle premier des élus est d'être aux côtés de la population.

Monsieur le maire rappelle les grands projets du mandat :

- La ZAC Clémenceau : ORYON va organiser une réunion d'information pour faire un point complet sur l'avancée du dossier. Les commerçants et la population sont en attente de la mise en œuvre de ce projet.
- Le parcours des aînés : le bureau d'études désigné pour accompagner le CCAS, viendra présenter l'objet de l'étude.
- L'animation doit rester un vecteur sur la commune

Tout ceci doit se faire dans le respect des uns et des autres au travers notamment du droit à la parole et à l'écoute. On peut ne pas être d'accord, mais dans le respect.

Lors du prochain Conseil Municipal (le 10 juin), il conviendra d'installer les commissions. Des postes de conseillers délégués seront également proposés.

La délégation est également synonyme de travail avec les partenaires. : L'agglomération en est un important. Il faudra attendre l'installation du conseil communautaire pour désigner les élus qui siègeront dans les commissions de l'agglomération.

Le seul souci qui doit animer les élus : regarder devant et avoir une vision lointaine du devenir de Venansault.

Monsieur le Maire revient sur l'élan de solidarité mis en place pendant le confinement (la fabrication des masques en est un bel exemple), mais regrette que les gens aient oublié les contraintes liées au confinement et viennent critiquer le manque d'entretien de la commune notamment. Il est dommage que cette solidarité ne perdure pas plus longtemps. Fort heureusement il ne s'agit que de quelques personnes.

Monsieur le Maire clôture ses propos par ses encouragements à chacun et souhaite à tous un bon mandat 2020-2026.

## **2-CREATION DE POSTES D'ADJOINTS**

Monsieur le Maire précise que le Code Général des Collectivités territoriales stipule que l'effectif des adjoints ne peut dépasser 30% de l'effectif total du conseil municipal.

Monsieur le Maire propose de créer 8 postes d'adjoints.

Le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

## **3- ELECTION DES ADJOINTS**

Monsieur le Maire demande s'il y a des listes candidates

-Mme MARTINEAU présente une liste de 8 élus

-Mr MARTIN présente une liste de 5 élus

Après vote à bulletin secret les résultats sont les suivants :

- Liste de Madame MARTINEAU : 22 voix
- Liste de Monsieur MARTIN : 5 voix

Sont donc élus adjoints :

1<sup>er</sup> adjoint : Stéphanie MARTINEAU

2<sup>ème</sup> Adjoint : Dominique RABAUD

3<sup>ème</sup> Adjoint : Louissette OUVRARD

4<sup>ème</sup> Adjoint : Franck DUBOIS

5<sup>ème</sup> Adjoint : Nadine CHARTEAU

6<sup>ème</sup> Adjoint : Alain THIBAUD

7<sup>ème</sup> Adjoint : Magalie RACINEUX

8<sup>ème</sup> Adjoint : David AUBERT

Madame MARTINEAU prend la parole :

« La démocratie s'est tenue lors des élections municipales du 15 mars dernier.

Il en résulte au soir du 1<sup>er</sup> conseil municipal, l'élection du Maire de Venansault Laurent FAVREAU et ses adjoints. Par cette élection municipale, qui est celle que préfèrent les français, les électeurs de Venansault et les conseillers élus, ont décidé de renouveler leur confiance en votre équipe M. le Maire pour l'action, la gestion, l'innovation, la réflexion pour la commune, pour le bien commun des habitants.

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, nous voilà au premier soir du mandat de conseiller municipal

Notre premier engagement devra toujours être -> l'INTERET GENERAL.

Notre mission : agir pour tous.

Tout au long du mandat qui nous est confié, nous agissons pour accompagner à faire évoluer notre commune.

Les sujets à la portée d'un conseil municipal sont très vastes, la voirie, les bâtiments, la culture, la gestion du personnel, la communication, l'environnement et tant d'autres. Chacun apportera ses réflexions, nous échangerons nos avis, nous débattons, toujours dans le Respect de chacun.

Le conseiller municipal n'est jamais seul. L'équipe est là ! On comptera sur les compétences des uns et des autres, selon les sujets, on comptera sur les initiatives et la créativité des conseillers. Comptez aussi sur le soutien et l'expérience des plus anciens.

L'organisation d'un conseil municipal est le travail en commissions. Nous les déciderons lors du prochain conseil. Voyez, on travaillera ensemble.

Travailler ensemble c'est aussi savoir se tourner vers les services, les services techniques, administratifs de la commune qui sont à nos côtés pour nous accompagner, d'un point de vue technique/juridique.

Nous travaillons aussi avec des partenaires. Les responsables de services communaux, et les agents, les directeurs de structures, les associations venansaltaises.

Et au-delà de la commune, nous avons notre place au sein des commissions de LA RSY agglomération et auprès des services qui sont mutualisés. Nos soutiens sont aussi départementaux et régionaux.

Mesdames, Messieurs les conseillers,

Enfin, je vous souhaite de vous épanouir dans votre rôle de conseiller municipal, de prendre plaisir pour que votre engagement soit total. ».